

ANNULATIONS



Les annulations s'effectuent au minimum 1 mois à l'avance



A partir du samedi 19 Avril 2025 pour les enfants inscrits depuis septembre 2024

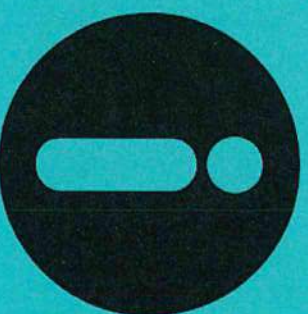
pré-inscription à effectuer par mail
sttho.secretariat@gmail.com avec les informations
suivantes:

- Nom et prénom de l'enfant
- âge de l'enfant
- lieu choisi: siège-Ormeaux / Mare au clerc/
- les dates souhaitées
- **fournir attestation QF CAF**

La secrétaire vous enverra ensuite un mail concernant
vos demandes

Les pré-inscriptions seront annulées sans règlement
dans les 8 jours (sans rappel de notre part)

**à partir du mardi 29 Avril 2025
pour les nouveaux
(enfants non inscrits depuis
septembre 2024**



**INSCRIPTIONS UNIQUEMENT AU
SECRÉTARIAT POUR REMPLIR
NOUVEAU DOSSIER 2025-26**

**PAS DE PRE-INSCRIPTIONS PAR MAIL
OU TELEPHONE**